



COMPENSE CARBONE

Compenser vos émissions de carbone,
plantons ensemble de véritable forêt !





NOTRE OBJECTIF

Compenser vos émissions de carbone grâce aux crédits carbone labélisés.

- 1 La création de forêt est la solution écologique la plus économique de compenser vos émissions en Co2. Cela se matérialise par le stockage du carbone dans les arbres.
- 2 Les arbres consomment le carbone présent dans le CO2 afin de poursuivre leurs accroissements puis rejettent l'O2 durant toute leur vie. C'est un processus naturel nommé photosynthèse.
- 3 Concrètement, nous créons des forêts durables sur des zones de friches, avec des plants choisis et minutieusement entretenus. En retour, vous bénéficiez des crédits carbone associés au projet pendant 30 ans. L'ensemble des plantations sont réalisés dans le respect du label bas-carbone

LES ÉTAPES DU PROJET LABELISÉ BAS-CARBONE



Nous réalisons vos projets de compensation carbone. Vous obtenez des crédits carbonés inaliénables durant 3 décennies. De plus, vous intégrez la transition écologique dans la stratégie de votre entreprise.



ENGAGEZ VOUS POUR L'AVENIR,
EN AFFIRMANT VOS VALEURS ÉCO-RESPONSABLE !

ATTEIGNEZ LA NEUTRALITÉ CARBONE !

NOS ATOUTS

- Solution « Clé en main » : recevez vos crédits carbone sans être concernés par les contraintes forestières : zéro impôt, zéro entretien, zéro travaux.
- Assurance en cas de sinistres
- Label reconnu et certifié par le ministère de la transition écologique.
- Mode de culture doux : zéro pesticide, zéro engrais, zéro engins lourds, respect des cours d'eau.
- Connaissance de l'activité et expérience dans le métier depuis 4 générations.
- Entreprise locale
- Chaque site est visitable.
- Suivi et transparence sur la réalisation des projets

Compense carbone SOLUTIONS DE COMPENSATION CARBONE

Contact : Alexis Filaire 06.48.94.02.27

alexisfilaire@hotmail.fr

www.compense-carbone.fr

